

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1134

présenté par

M. Reynès, M. Daubresse, M. Dhucq, M. Gandolfi-Scheit, M. Hetzel, M. Morel-A-L'Huissier,
Mme Pons, M. Straumann, M. Vitel, M. Berrios, Mme Genevard, M. Heinrich, Mme Lacroute et
M. Le Mèner

ARTICLE 20

À l'alinéa 2, substituer à la référence :

« 4° »

la référence :

« 2° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.